

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3789 - Jeudi 31 Décembre 2020 - Prix : 200 Fc

LOI DE FINANCES 2021 :

Les opérateurs économiques alertent sur une flambée des prix



Les opérateurs économiques devant la presse.



COMMUNIQUE

La BIC-COMORES informe son aimable clientèle qu'à compter du **Lundi 4 janvier 2021**, les horaires d'ouverture des guichets à sa clientèle sont fixés ainsi :

- du **Lundi au Jeudi** : 7 H 45 à 14 H 45
- **Vendredi** : 7 H 45 à 11 H 30

BANQUE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE-COMORES S.A. AU CAPITAL DE 300 000 000 F COMORIENS LB N° 176 B 81
MORONI - SIEGE SOCIAL : PLACE DE FRANCE MORONI -B.P. 175 ou 1009 MORONI – COMORES - SWIFT : BICCKMKM
Tel. (269) 773.02.43 – Fax (269) 773.12.29 – Email : bic@biccomores.net

CORONAVIRUS

Fin de la mission des experts de l'OMS aux Comores

Après 7 mois de travail acharné en réponse de la riposte contre la covid-19 dans le pays, les 14 experts déployés par l'Oms pour appuyer le pays en matière de recherche et diagnostic ont terminé leur mission en décembre. La ministre de la santé les a honorés personnellement pour l'aide précieuse que l'équipe a apportée au pays, qui demandait rigueur et courage.

La ministre de la santé a honoré lundi 28 décembre, les 14 experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) arrivés le 4 juin 2020 en appui à la riposte contre la Covid-19 aux Comores. A cet effet, Loub Yacouti Athoumani, a salué le travail remarquable fait sur le terrain par les experts depuis le 4 juin 2020 jusqu'à ce jour. « Au nom du gouvernement et du peuple comorien nous vous exprimons notre reconnaissance pour votre engagement

aux côtés du personnel soignant des Comores pour une meilleure gestion de la pandémie », a-t-elle déclaré. La mission a été très difficile mais ces derniers ont su organiser et coordonner le travail sur terrain avec les équipes mises en place par les instances concernées pour la riposte contre la Covid-19. Sur le terrain, l'OMS a appuyé les préparatifs menés par le ministère de la santé et a fourni des lignes directrices à l'intention du public, tels que les leaders communautaires et les personnes d'influence, leur offrant les outils nécessaires pour mener à bien les campagnes de sensibilisations à la base.

A leur tour, ces personnes se sont assurées que la population est informée des bonnes directives et qu'elle les applique correctement. Comme l'a toujours suggéré le Dr Abdoulaye Diarra, le représentant de l'OMS aux Comores, l'engagement communautaire est un élément indispensable de la riposte contre la

Covid-19. « Sans l'implication active de la communauté, les menaces contre la santé publique ne sauraient être gérées avec efficacité. Les individus dans les communautés sont les premiers concernés ; ils sont les mieux placés pour nous conseiller sur la meilleure manière de procéder. C'est pourquoi nous nous efforçons de toujours placer les communautés au centre de notre réponse », dit-il.

L'équipe était composée d'épidémiologistes, des biologistes, des médecins urgentistes pour la prise en charge médicale, des anesthésistes pour les services de réanimation, des pneumologues, des Data-managers pour la cartographie épidémiologique, des logisticiens, des experts en Communication sur les risques et engagement communautaire ainsi que des experts en prévention et contrôle des infections. Sur place, les experts ont été déployés à Anjouan, Mohéli et Ngazidja, où ils rejoignaient les



médecins et techniciens comoriens déjà engagés dans la riposte dans les sites de transit et de prise en charge des patients testés positifs, dans les DRS, au ministère de la santé et au niveau de la coordination nationale anti Covid-19. La

Coordonnatrice de la mission le docteur Houssainatou Bah a recommandé un bon suivi des acquis de leur mission en terre comorienne pour le bien de la population.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ :

Le personnel de Com'Air Assistance réclame trois mois d'arriérés de salaires

« Nous ne sommes pas en mesure d'offrir à nos familles une fête digne de ce nom ». Les agents en poste sont dans l'expectative de leurs trois mois de salaires tandis que ceux qui sont (ou étaient) au chômage technique dans le cadre des mesures liées à l'épidémie de coronavirus, totalisent jusqu'à cinq mois d'impayés.

Le personnel de Com'Air Assistance est toujours dans l'expectative de leur salaire

selon ce que nous rapportent plusieurs d'entre eux. La situation est loin d'être réglée. Alors que les agents de l'aviation civile et de l'aéroport ont touché leurs salaires, ceux de Com'Air Assistance doivent prendre leur mal en patience. Pris de colère, ces agents ne comprennent toujours pas le comportement de la direction générale. « Tous les fonctionnaires sont payés et n'ont pas d'arriérés de salaire. Jusqu'aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure d'offrir à nos familles

une fête digne de ce nom », regrette un employé de la société Com'Air sous l'anonymat, laissant entendre que même les agents qui ont repris service depuis le 7 septembre, « cumulent encore 3 mois d'arriérés ». « N'en parlons plus ceux qui étaient au chômage technique qui totalisent 5 mois d'arriérés. La situation est critique ».

Parmi leurs revendications, les agents de Com'Air Assistance demandent le retour du système d'exploitation pour les enregistre-

ments automatiques des passagers et de leurs bagages (CUTE-SITA). Ce dernier était suspendu depuis février 2020 à cause de factures impayées. « Cette situation impacte gravement le voyageur, car il doit à nouveau faire l'enregistrement une fois à l'escale », constate non sans amertume un de nos interlocuteurs, lequel rapporte que le directeur général a avancé une somme de près 10 millions de nos francs pour le SITA alors que la compagnie exploitante exige la totalité de la somme soit 20

millions de francs comoriens. « Ce qui est sûr, ça risque de dégénérer surtout dans nos activités. Il est certain que la direction prendra cela comme une excuse pour ne pas nous payer », présage-t-il. Les factures en souffrance fragilisent aussi la société. Leur nombre « dépasse largement » le capital social de 112 millions Kmf alors que la dette est estimée à 360 millions Kmf. Jusqu'ou l'Etat vat-il laisser perdurer cette situation ?

Andjouza Abouheir

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS

Prise de contact du nouveau bâtonnier avec le ministre de la justice

Le ministre de la justice, Mohamed Ousseine a reçu le nouveau bureau du Conseil de l'Ordre des avocats de Moroni ce mardi 29 décembre. C'était l'occasion pour le nouveau bâtonnier de présenter son programme de ses trois ans à venir.

Après sa confirmation par la Cour d'appel de Moroni, le nouveau bâtonnier Me Abdoulohabi Mohamed a effectué une visite de courtoisie au ministère de la justice hier mardi. C'était l'occasion pour le nouveau bureau du

Conseil de l'Ordre des avocats de partager avec le ministre la vision qu'il a de ses missions et de lui exposer les actions qu'il compte mener. Le Conseil a sollicité son implication dans le projet de formation des avocats dans le cadre du renforcement des capacités piloté par le ministère.

« Cette visite était une occasion pour moi de partager et de se concerter avec le ministre de la justice. Il nous a bien accueilli et on lui a fait part des actions qu'on compte mener. On a sollicité son implication dans le projet de formation des avocats dans le cadre du renforcement des capacités piloté par son ministère. Nous avons aussi parlé du renforcement de notre amitié avec les barreaux des autres régions, afin qu'on puisse bien travailler avec eux mais aussi d'avoir une maison des avocats,

pour renforcer nos compétences et capacités juridiques entre autres sujets », déclare Me Abdoulohabi Mohamed, le bâtonnier.

Le ministre a salué et rassuré son accompagnement, notamment dans le rapprochement entre les Barreaux ainsi que les divers autres corps composant les auxiliaires de Justice. « Le ministre se dit disponible à nous accompagner dans tous nos projets notamment dans le rapprochement entre les barreaux ainsi que les divers autres corps composant les auxiliaires de Justice. Il faut savoir qu'on ne peut démarrer nos programmes sans voir le ministre. C'est pour cela que nous avons effectué cette visite », indique le tout nouveau bâtonnier de Moroni.

« Notre conversation a été focalisée sur cette vision. Pas mal de

sujets ont été évoqués notamment la formation des avocats pour le renforcement des capacités piloté par mon ministère. J'ai donné mon engagement dans le rapprochement entre les barreaux ainsi que les divers autres corps composant les auxiliaires de Justice », confie à son tour le ministre de la justice, Mohamed Ousseine Djamalillaili, avant d'ajouter que « ça s'annonce bien pour le nouveau bâtonnier. Durant notre conversation, j'ai compris qu'il va améliorer l'appareil judiciaire. Avec ses ambitions professionnelles, il fera un bon bâtonnier. C'est pourquoi je veux l'accompagner avec son équipe, pour la bonne gouvernance de la justice ».

Nassuf Ben Amad



Le bureau du Conseil de l'ordre des avocats reçu par le ministre de la justice.

LOI DE FINANCES 2021 :

Les opérateurs économiques alertent sur une flambée des prix

Après l'adoption de la loi des finances, les opérateurs économiques craignent une flambée des prix, conséquence de la hausse des taxes notamment douanières, constatées dans le budget 2021 adopté la semaine dernière par les députés.

Adoptée à l'unanimité par le nouveau parlement, la loi de finances 2021 fait du bruit du côté des opérateurs économiques nationaux. Devant la presse, la Nouvelle Opaco (Organisation patronale des Comores) et le Synaco (Syndicat national des commerçants) annoncent ne pas avoir été consultés malgré les accords qui les lient au secteur public. Une situation qui a suscité l'indignation chez le patronat comorien qui n'a

pas manqué de prévenir « une hausse de prix » des produits de grande consommation. « Souvenez-vous qu'il y a un décret signé par le président de la République qui a instauré une plateforme publique-privée mais qui n'a pas été effectif. Dans de tels travaux, les députés conviennent nos organisations, chose qui n'a pas été faite. Il nous revient d'affirmer que le gouvernement et les députés ont pris de nombreuses décisions nous concernant et il nous revient de les appliquer », regrette Sitti Djaouharia, présidente de la Nouvelle Opaco précisant que « ces mesures auront comme conséquences une augmentation des prix sur le marché comorien et ainsi rendre difficile la vie des comoriens ».

Pour les opérateurs économiques, l'application de cette loi est

nécessaire et rappelle que celle-ci intervient après le passage du cyclone Kenneth qui a impacté de nombreux commerçants et la crise de la Covid-19 qui a touché l'économie mondiale et nationale. « Nous sommes surpris que la loi de finances de 2021 impose une hausse des taxes, laquelle à mon sens ne convient pas à la réalité », regrette-t-elle, tout en affirmant que la situation actuelle ne facilite pas les exportations. Des taxes à l'export pour la vanille fixées à 5% à l'obtention de la licence pour l'importation du riz de luxe à 200%, la hausse de 30% pour la patente, des mesures que regrettent les opérateurs. « J'ai une spécificité sur le code de douane reparti en 2. Il y a les produits comme le fer, tôles, beurre, boisson sucrée ou les fromages qui augmentent de

5%. Donc les Comoriens doivent s'attendre à les acheter un peu plus cher que d'habitude. Il y a aussi le fait que la douane a multiplié par deux ou trois les taxes et les contreventions », explique-t-elle en citant une nécessité pour eux de « prévenir les Comoriens » sur ces nouvelles dispositions.

Pour sa part le président du Synaco, Mohamed Mouignidaho, tire à boulets rouges sur le service des douanes et les autorités gouvernementales. Pour lui, « l'important pour le gouvernement ce sont les fonctionnaires et non la situation des opérateurs économiques, encore moins le quotidien des citoyens ». Mohamed Mouignidaho revient sur le non-respect du protocole d'accord public-privé signé à Mutsamudu en août dernier, après

la grève de 72h de janvier. Il laisse entendre que rien de tout ce qui a été dit dans ces accords n'est respecté par les autorités. « Il y a 11 mois de cela, nous avons fait une grève et parmi nos doléances, c'est l'amélioration des conditions douanières pour faciliter nos activités ».

Le président du Synaco a ainsi repris la présidente de l'Opaco affirmant que « rien n'est mis en application malgré la durée et les discussions avec les autorités économiques ». « Le gouvernement n'aide pas le secteur privé pour le faciliter à travailler contrairement à ce qui se fait dans les autres pays. Cette hausse des prix va aussi impacter le citoyen. Comment ce dernier va-t-il pouvoir s'en sortir ? », se questionne-t-il.

A.O Yazid

SANTÉ PUBLIQUE :

Deux décès du coronavirus à Mohéli

En l'espace de 72h, Mohéli a enregistré deux décès liés à l'épidémie de coronavirus. Soulignons que l'île de Djumbe Fatima a enregistré à elle seule 28 cas parmi les 34 nouveaux cas répertoriés sur le territoire national entre le 27 et le 29 décembre. C'est peu dire qu'elle est confrontée à une résurgence de l'épidémie...

Deux décès du coronavirus entre le dimanche 27 et le mercredi 30 décembre à

Mohéli. C'est ce que nous confirment des acteurs impliqués dans la lutte contre l'épidémie. Hier tôt dans la matinée, l'ancien député Ahmed Daroumi, a succombé au coronavirus selon les mêmes sources. Il devient le deuxième patient décédé de l'épidémie. Le premier à subir ce triste sort est un septuagénaire qui, à l'instar de M. Daroumi, devait en principe bénéficier de soins à domicile, l'hôpital de Fomboni étant confronté à des soucis logistiques.

L'ancien représentant de la Nation sous le régime de Sambi a été enterré selon le protocole sanitaire réservé aux personnes décédées du coronavirus. Seuls les agents du Croissant rouge et les pompiers étaient autorisés à s'approcher de la dépouille. Selon nos informations, les proches du défunt, à la tête desquels l'ancien directeur général de l'Onicor Aladine Daroumi, n'ont pas opposé de résistance quant à la façon dont devait se dérouler l'enterrement.

La situation est loin d'être maîtrisée à Mohéli, l'île qui pourtant était relativement préservée par la première vague. Du 27 au 29 décembre, sur 34 cas répertoriés au niveau des trois îles indépendantes du pays, elle en compte 28, ce qui fait un cumul de 114 cas positifs connus. En début de semaine, les autorités nationales ont réinstauré les mesures de restriction contre le coronavirus à Mohéli, lesquelles étaient levées une semaine plus tôt par le chef de

l'État sur l'ensemble du territoire national.

Le gouvernement n'envisagerait pas encore d'isoler Mohéli du reste du pays malgré la gravité de la situation. Le directeur de l'hôpital de Fomboni, son chauffeur ainsi que d'autres membres du personnel médical sont testés positifs au coronavirus. Trois d'entre ces patients sont en réanimation.

Andjouza Abouheir

Azali lance les travaux de réhabilitation du port de Mohéli

Le président de la République a lancé mardi 29 décembre les travaux de réhabilitation du port de Mohéli. Ce chantier financé dans un premier temps par le gouvernement à hauteur de plus de 160 millions de nos francs consiste à réhabiliter le quai détruit par le cyclone Kenneth mais aussi à ramener la profondeur jusqu'à 4 mètres, au lieu des 2 mètres actuels.

Suite à une note en conseil introduite par le ministre des transports, le président de la République a lancé mardi dernier les travaux de réhabilitation du port de Fomboni, à moitié détruit par le cyclone Kenneth en avril 2018. Le chantier a été confié à l'entreprise chinoise CGC qui est actuellement sur place. Selon le directeur général de la Société Comorienne des Ports, cette phase financée à hauteur de 162

millions par l'Etat comorien consiste à démolir le port pour le réhabiliter avec une phase d'extension en largeur. « Les travaux consistent à réhabiliter le port de Fomboni. Ça sera aussi l'occasion d'élargir le port mais aussi de passer de 2 m de profondeur à

4 m », explique Said Salim Dahalani.

Autre phase de la réhabilitation dudit port, sa modernisation et son renforcement afin de pouvoir accueillir des bateaux d'envergure. « Cette étape permettra l'accostage de navire de 50 mèt-

res de longueur et elle est financée par la Banque Mondiale à hauteur de 16 millions de dollars qui s'inscrivent dans le cadre des 40 millions de dollars destinés à la connectivité inter-îles sur le plan maritime », précise-t-il.

La deuxième phase du chantier consistera à limiter les grosses vagues qui sont un facteur négatif pour les bateaux accostés. Pour le ministre des transports aérien et maritime Djae Ahamada Chanfi, la première étape doit prendre trois mois. « La société chinoise CGC a déjà reçu 50% du financement du chantier soit 80 millions KMF. Le reste sera positionné après l'achèvement du chantier », avance le ministre, avant d'ajouter que « ce chantier fera du port de Fomboni un port commercial et un port civil ».

Kamal Gamal



Azali lance les travaux de réhabilitation du port de Fomboni.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

4G⁺ GENERATION SANS FIL



ÉVÉNEMENT

En 2021, tous chez MVola !

Merci à tous nos partenaires qui rendent le service #MVola accessible à tous les Comoriens



PRODUITS

Les meilleurs mobiles 4G à prix imbattables avec MVola. Disponibles en TelmaShop

PASSEZ LES FÊTES EN  JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020, PROFITEZ DE NOS PRIX «SPÉCIAL FIN D'ANNÉE» !



4G⁺ GENERATION SANS FIL



OFFRES ET SERVICES

Telma Maxi Rahisi

Avec les forfaits Telma Maxi Rahisi, bénéficiez des heures d'appels vers Telma Comores et Huri ou des minutes vers Only Mayotte et surfez avec un max de data.

Appels 1H 0011 2000Fc vers Huri
0011 5000Fc vers Only Mayotte

Data 250 Mo
SMS 5

500 FC | 1 Jour | #4457938

Telma Maxi Rahisi

LINU
TSIDO
BURE



Appels 10H 0011 10000Fc vers Huri
0011 40000Fc vers Only Mayotte

Data 5 Go
SMS 80

5 000 FC | 30 Jours | #4457938

Appels 2H 0011 1000Fc vers Huri
0011 5000Fc vers Only Mayotte

Data 500 Mo
SMS 10

1000 FC | 3 Jours | #4457938

Appels 20H 0011 20000Fc vers Huri
0011 80000Fc vers Only Mayotte

Data 10 Go
SMS 300

10 000 FC | 30 Jours | #4457938

Appels 5H 0011 2000Fc vers Huri
0011 10000Fc vers Only Mayotte

Data 1,5 Go
SMS 20

2000 FC | 5 Jours | #4457938

Appels 25H 0011 20000Fc vers Huri
0011 80000Fc vers Only Mayotte

Data 20 Go
SMS 400

15 000 FC | 30 Jours | #4457938

SUPER PROMO FÊTES FIN D'ANNÉE

Telma Net

Partagez les moments de fête avec la 4G by Telma et les nouveaux Telma Net 2 000 Fc et 5 000 Fc. Offres valables jusqu'au 31 décembre à minuit. Telma Comores N°1 des Vrais Cadeaux

PROMO JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Partage la fête avec **Telma Net**





MEILLEURS VOEUX 2021



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR)
Accord de financement N° P171361

AMI/ Réf : N° 2020- 009 -UGP-AT- Côtier- PRPKR

Recrutement d'un Assistant Technique International Expert en Génie Côtier dans le cadre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de résilience aux Comores

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour financer les services d'un ingénieur en Génie Côtier à temps partiel dans le but d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) déjà mise en place, et la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire,

1. Objectifs de la mission :

La mission a pour objet principal d'assister l'UGP dans le pilotage de l'étude diagnostique générale de l'érosion côtière et de la submersion marine sur le littoral comorien et accessoirement d'apporter sa contribution à la mise en œuvre des autres activités du projet en lien avec son domaine de compétence.

Description des services

1. Appui à la préparation et à la passation des marchés

- Rédaction des termes de référence pour les études ;
- Préparation des spécifications techniques nécessaires pour la préparation des dossiers d'appels d'offres de travaux ou de fournitures

2. Assistance à la gestion des marchés de travaux et de prestations intellectuelles ;

- Suivi des études et mise en œuvre de solutions durables pour la protection côtière
- Revue qualité des livrables
- Préparation et participer aux réunions et à la validation des différents rapports
- Revue des plans d'exécution des Entreprises pour les travaux
- Appui à la supervision de travaux

3. Transfert de connaissances et renforcement de capacités

4. Appui à la préparation et à mise en œuvre des audits techniques

3. Profil et qualification

- Être titulaire d'un Diplôme d'ingénieur en génie civil/hydraulique spécialisé en génie côtier, de grade universitaire ou similaire (bac + 5) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 15 ans au moins dans le domaine de l'ingénierie côtière ;
- Justifier de connaissances appréciables dans les domaines spécifiques associés ;
- Avoir au moins trois (03) références dans les cinq (05) dernières années dans la réalisation des études côtières y compris le dimensionnement d'ouvrages de protection côtière ou de travaux mariti-

mes ;

- Avoir au moins trois (03) expériences dans les cinq (05) dernières années dans le contrôle et le suivi de travaux de protection côtière ou maritime ;

- Avoir une parfaite maîtrise de calculs des ouvrages de protection du littoral (digue, mur de soutènement...) ;

- Avoir une connaissance des logiciels courants et plus spécialisés pour le suivi et la modélisation de dynamiques côtières ou maritimes suivants : (MIKE 21, Delft 3D, Plaxis, Talren, Geos5, Autocad, etc.) ;

- Justifier une connaissance de logiciels basiques en informatique (Word, Excel, Power-point) et des outils de planification de projet (Gantt Project, MS Project, ...) ;

4. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection de consultant individuel (SCI) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), édition de juillet 2016.

5. Informations additionnelles

Les Consultants intéressés peuvent retirer ou demander les TDR et obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivant : **Unité de Gestion du Projet sis au 2ème étage du Bâtiment abritant la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sur la route de la Corniche à, BP 12 Moroni – Union des Comores** ou par courriel à l'adresse suivante : cor.ugp.prpkr@gmail.com avec copie aux e-mails ci-dessous : rpm.ugp.prpkr@gmail.com et rpse.ugp.prpkr@gmail.com ; aux jours et heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8h-16h00.**

6. Soumission des dossiers de manifestation d'intérêt

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue française seront adressés à **Monsieur le Coordonnateur** du Projet PRPKR et devront, être déposés ou envoyés par courrier électronique à l'Unité de Gestion du Projet avant **14heures 00** locale à la date du **25 janvier 2021** par voie d'une des deux options indiquées ci-dessus.

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

- * Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet ;
- * Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- * Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.